

Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2012, NUMÉRO 1
DATE DE PARUTION : JANVIER 2012



QUE DE NOMBREUX MOMENTS DE BONHEUR, de convivialité, de réussite, jalonnent cette année nouvelle, c'est le vœu que je formule pour tout un chacun.

En ce qui concerne l'année 2012, le plus gros des travaux qui seront engagés, concernera le budget de l'eau. En effet, la conduite d'eau potable des Echirons est dans un état déplorable, ce qui a entraîné de grosses fuites, lorsque nous nous sommes connectés sur le réseau de Nyons. Généralement, il suffit de réparer, à condition cependant de pouvoir repérer les fuites, ce qui n'est hélas pas le cas à l'heure actuelle.

Grâce à l'aide du Département, les enfants de la commune vont pouvoir profiter de nouveaux jeux sur le terrain réservé à cet effet sous l'école. Un grand merci à tous ceux qui oeuvrent pour la mise en place. Ce terrain est accessible à tous, sous la responsabilité des parents.

Les travaux concernant la deuxième tranche de restauration des façades de l'église de Venterol, ne seront pas engagés cette année, le Département ne pouvant pas nous soutenir pour l'instant. La restauration de la route de la Combe de Sauve, pour les mêmes raisons, se fera en deux phases.

La plus mauvaise nouvelle est certainement la fermeture de la déchèterie végétale. L'incivisme de certains a sans doute accéléré le processus, car suite à des dépôts de plaintes auprès des services de la Préfecture, celle-ci en a ordonné la fermeture, tout comme elle l'avait fait, en son temps, pour la décharge de Grioux. Je compte sur votre compréhension et votre attitude responsable pour respecter les consignes concernant ce lieu.

Pour terminer sur une note agréable, je tiens à féliciter chaleureusement nos heureux lauréats. Notre école a remporté le premier prix du concours international éco-code. Imaginez, parmi dix-huit nations, notre école et le nom de notre petit village sont à l'honneur dans la capitale. Sans être foncièrement chauvins, nous pouvons être très fiers cependant.

Bravo, toutes mes félicitations et mes encouragements aux enfants et aux enseignants.

“
Bravo,
toutes mes
félicitations
et mes
encouragements
aux enfants
et aux
enseignants
”

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE
ET DE LA POSTE :

LUNDI : 13H30 À 18H30

MARDI : 10H00 À 17H00

MERCREDI : 9H00 À 12H00

JEUDI : FERMÉ

VENDREDI : 9H00 À 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MARDIS DE 10H À 12H
DU PREMIER ADJOINT
LES MERCREDIS DE 10H À 12H

TÉL : 04 75 27 91 11

FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR

M A I R I E

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL :

Taxe d'Aménagement

Elle remplace la T.L.E. (Taxe Locale d'Équipement) lors de nouvelles constructions. Les élus ont voté un taux de 3.5% ainsi qu'une exonération totale sur les locaux et hébergements dits « logements aidés par l'État » dont le financement ne relève pas des P.L.A.I (Prêts Locatifs Aidés d'Intégration) ou des P.T.Z (Prêts à Taux Zéro).

Les Estangs

Les appels d'offres ont été lancés pour la création du lotissement. Les premiers compromis de vente devraient pouvoir être signés dès le début 2012. Il est envisagé la création de 3 lots supplémentaires sans surcoût notable. Les personnes intéressées par un de ces lots doivent se faire connaître en mairie.

Déchetterie végétale communale

Suite à la modernisation de la déchetterie de Nyons, aux incivilités maintes fois rencontrées, au transfert de compétence envers la CCVE ainsi qu'aux nuisances occasionnées envers les riverains, les élus ont voté la fermeture de la déchetterie végétale.

Dépôt interdit sous peine d'amende.

CHEMINS RURAUX

Venterol dispose d'un réseau important de chemins ruraux, pour certains abandonnés depuis longtemps. D'autres sont toujours utilisés mais leurs usagers se plaignent, à juste titre, de leur dégradation répétée par des riverains agriculteurs.

Nous faisons donc un appel à civisme pour le respect de ce bien communal.

AVIS DE DÉCÈS :

Mme Martine JANNOT, née FROMENTAL, le 12 décembre 2011 à l'âge de 60 ans

Sincères condoléances aux familles

LES VŒUX DU MAIRE

Pour démarrer l'année 2012 du bon pied, la municipalité invite toute la population de Venterol à se rassembler autour des vœux du Maire, **le 20 janvier à 18h30** à la Salle des Fêtes. Un apéritif vous sera offert à l'issue de cet événement.

NOUVELLE DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE À NYONS

Nous vous rappelons que l'utilisation de la déchetterie de Nyons nécessite désormais un badge. Pour l'obtenir, il suffit de vous présenter à la déchetterie muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h ;
samedi 10h-12h / 14h-17h

Vous pouvez également faire votre demande en mairie auprès de Claudie ou Isabelle.



MARIAGES

Laetitia GAUDEFROY et Bertrand COLOMBOT le samedi 10 décembre 2011

Sincères félicitations !

LE BULLETIN MUNICIPAL

Le prochain Bulletin

Lundi 12 mars : Dernier délai pour faire passer des informations dans le prochain Bulletin

Si vous ne recevez pas le bulletin municipal (distribué environ tous les 3 mois par la Poste), n'hésitez pas à le signaler auprès d'Isabelle ou de Claudie en mairie.

« ECO-ÉCOLE »

Une très belle récompense pour l'École du Bout du Monde

Samedi 3 décembre à 11 heures, l'École du Bout du Monde était le lieu où se sont réunis diverses personnalités et parents d'élèves pour fêter la remise officielle du prix obtenu sur le plan international et qui récompensait l'établissement de tous ses efforts consentis au fil des générations par les élèves et les enseignants pour participer à l'action baptisée « Eco-école » supervisée par l'association du CEDER de Nyons.

En effet, cela fait maintenant quatre années que Vincent Jallerat, le directeur, et son équipe enseignante se sont engagés dans cette aventure. Ce ne fut pas facile d'obtenir le label et encore moins facile de le conserver. Pour cela, chaque génération d'élèves qui s'est succédée au fil des ans a su faire le nécessaire pour arriver jusqu'à la consécration suprême : l'obtention du 1er prix au concours international « éco-codes » où l'établissement scolaire venterolais avait l'honneur de représenter notre pays pour cette occasion. Ce titre qui récompensait une splendide affiche élaborée par les élèves, toutes sections confondues, avait pour thème « Bien manger pour préserver la vie ». Plusieurs sujets ont été abordés dans cette œuvre : réduction dans l'emploi des pesticides et aussi dans la consommation de viande, privilégier les productions locales et l'équilibre alimentaire, aller plus encore vers les produits issus du commerce équitable. Forte de ce succès, cette année, l'école continue son chemin en se lançant dans un nouveau projet en participant au concours « Plus d'arbres, plus de vie ». Souhaitons lui une nouvelle récompense, son travail le mérite !

INITIATION À L'AGRICULTURE BIO

Les jeudis 12, 19 et 26 janvier, Agribiodrôme et la Chambre d'Agriculture organisent une formation gratuite pour tout (futur) producteur agricole qui s'interroge sur les démarches en bio. Cette formation aura lieu au CFPPA de Nyons. Pour de plus amples informations sur ces 3 journées, renseignez-vous auprès du CFPPA.

Renseignements complémentaires

Julia Wright : 04 75 25 99 77 / 06 98 42 36 80

Fleur Moirot : 04 75 25 99 79 / 06 82 65 91 32

SOUTIEN SCOLAIRE:

Mme Gerber de Venterol, agrégée de lettres classiques, à la retraite, propose gracieusement aux enfants venterolais une aide en français.

Cela pourrait s'articuler autour d'une association par exemple. Toutes les personnes qui souhaitent apporter leurs concours à cette initiative, ainsi que les parents dont les enfants sont demandeurs de cette aide, sont priés de rentrer directement en contact avec elle.

Pour sa part Mme Gerber propose :

- une aide aux devoirs
- de préparer le passage à la 6ème
- de préparer la seconde avec des travaux en français en vue du bac
- de préparer le bac français.

SORTIE PISCINE

Destination St Paul Trois Châteaux pour une heure de natation « coachée ».

Ce n'est pas un cours de natation mais une séance complète autour de l'activité « nage ».

Chaque jeudi, départ à 12 h devant la mairie de Venterol, retour vers 14h15.

Tarif à partir de 16€ (en fonction du nombre de personnes) tout compris.

Encadrement par un éducateur sportif, transport en minibus.

Inscription auprès de Pascal CECILLON :
06 14 82 49 74

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés aura lieu, cette année 2012, **le dimanche 19 février à partir de midi.**

Il est destiné aux Venterolais(es) de plus de 60 ans et offert par la mairie.

Pour la bonne organisation de cette manifestation, je vous prie de bien vouloir compléter le talon ci-dessous et le déposer en mairie (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres) pour le 6 février 2012 au plus tard.

NOM et PRENOM

NOMBRE DE PERSONNES :

Talon à déposer dans la boîte aux lettres de
la Mairie pour le 06/02/2012 au plus tard.

La vie de la commune

NOS « MERCREDIS DE VENTEROL »

L'Atelier de Noël du 7 décembre 2011...

Dehors, le temps était gris et froid mais dans la Salle des Fêtes ce fut une ruche d'activités. Les uns transformaient joliment les feuilles, baies et branches en une couronne ; une décoration même à base de rouleaux vides de papier toilette, ingénieusement découpés et reliés pour former une couronne de belles étoiles. Des cartons vides furent emballés pour décorer les arbres de notre village, des pots de yaourt vides peints pour devenir bougeoir, des ceps de vignes habilement transformés en candélabres naturels, des biscuits aux épices cuits dans le four et du papier traditionnel danois plié pour fabriquer des coeurs et des étoiles. Aussi bien les enfants que les adultes participèrent avec enthousiasme à cette ambiance de Noël si particulière.

SOIRÉE CONTES

Dans la soirée du 9 décembre, environ 70 personnes se sont rassemblées pour écouter la conteuse Marie Ricard.

L'auditoire fut subjugué par les histoires souvent humoristiques, racontées avec une maîtrise qui réussit à ravir petits et grands. Quelques notes d'accordéon accompagnaient, ici et là, le rythme des phrases.

Une exposition de remarquables photos sur le thème des fenêtres s'ajoutait au décor de couronnes et de bougeoirs décorés, apportant, eux aussi, leurs notes à cette soirée féerique. On en redemande !

LES MERCREDIS DE VENTEROL

Le 4 janvier 2012, jeux de société pour tous les âges. Éteignez votre télé, laissez le bon feu de cheminée de côté et venez vous réchauffer par le plaisir du jeu partagé.

Nous avons en stock plusieurs possibilités pour les Mercredis de Venterol du 1er février et du 7 mars (récit de voyage lointain d'une Venterolaise, initiation à la calligraphie, exposé sur les animaux polaires). Comme nous n'avons pas encore fixé le programme, surveillez nos affiches jaunes.

RETROUSSIONS NOS MANCHES!

Le samedi 28 janvier 2012 nous sollicitons votre participation active afin de finaliser le sentier des vigneron. Ce projet déjà évoqué en conseil municipal, a pour but de créer un parcours afin de faire découvrir la géologie, l'agriculture, l'histoire et les paysages de notre commune.

Le parcours forme une boucle qui part du village, passe par le chemin du Tomple, puis Serre Long, les Banastels, Novézan, le château Ratier, la Carrière Bleue, et enfin, retour en suivant le GR.

Quelques outils seront bien sûr nécessaires (sérateur, scie, élagueuse, faucille, tronçonneuse,...) à apporter et à utiliser en fonction des capacités de chacun.

Ce projet municipal se fait à l'initiative du syndicat de vignerons Nyons-Venterol, en partenariat avec l'APAVEN.

Ce chantier aura lieu le samedi matin : rendez vous devant la mairie à 8h30. Un verre de l'amitié récompensera les valeureux participants.

SOIRÉE SOUPE — CHANSONS

Pour sa 6^{ème} édition, l'APAVEN vous invite à partager une soirée gourmande, conviviale et... en chansons avec la chanteuse Evelyne GALLET :

Le samedi 11 février 2012 à 19h30, à la Salle des Fêtes

« Evelyne GALLET c'est comme une vieille copine qui débarque un soir avec sa bouteille de blanc sous le bras pour vous remonter le moral, vous fait rire, et quand la bouteille est vide se confie un peu et vous fait rougir les yeux ».

www.samedi14.com

Menu et spectacle : 20€ (12 € pour les enfants de 6 à 12 ans)

Réservation obligatoire du 2 au 9 février au : 04 75 27 54 10 ou au 04 75 27 93 14

« PARFUM DE JAZZ »

Nous avons gravé, professionnellement, ce CD du concert offert gratuitement par les jazzmen de « Parfum de Jazz » au profit de la lutte contre la mucoviscidose, cette méchante maladie qui fait encore souffrir trop de nos enfants.

Il vous est proposé au prix de 10€ et la somme « moissonnée » à l'occasion de cette vente sera intégralement reversée à la recherche. Le CD est en vente à l'agence postale de Venterol.

Si vous appréciez le jazz, plaisir garanti.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU BOUT DU MONDE VOUS COMMUNIQUE

Le 27 novembre à eu lieu notre 2^{ème} Bourse aux Jouets à la Salle des Fêtes du village. Ce fut encore un grand succès avec 19 stands et une buvette avec des tartes sucrées et salées. Nous vous donnons donc rendez vous pour l'année prochaine dans la joie et la bonne humeur !!!!

Un stand APE était présent sur le marché de Noël le vendredi 16 décembre, avec la vente de petites friandises préparées et emballées par les parents d'élèves (Nougats, Mendiants, Truffes aux chocolats, Sablés aux divers saveurs.....).

DATE A RETENIR :

UNE SOIRÉE AFRICAINE vous sera proposé **le samedi 3 mars !!!**

Mais ne vous inquiétez pas, des affiches seront mises dans le village !!

Nous vous rappelons également que toutes les manifestations qu'organise l'APE (vide grenier, repas à thème, marché de Noël, bourse aux jouets.....) ont pour but d'aider à financer les manifestations organisés par nos enseignants pour nos enfants (participation financière pour la plantation des arbres sur le nouveau terrain de jeux à une hauteur de 1 000€, sorties cinéma, transport en car, goûter de Noël et autres projets proposés par les enseignants).

Nous remercions tout particulièrement la Municipalité qui est toujours prête à nous suivre dans nos différents projets !!!

C'est pour cela que tous les parents d'élèves comptent sur votre présence lors de nos diverses manifestations.

MERCI de votre soutien !!!

F Ê T E D U P R I M E U R

Le samedi 19 novembre Venterol fêtait le vin primeur.

Organisée par le Comité des fêtes en partenariat avec le Syndicat des Maîtres vignerons de Nyons-Venterol, cette soirée fut placée sous le signe de la convivialité.

Le jury évalua très sérieusement les échantillons proposés pour le concours des vins artisanaux de la commune. Pendant ce temps, deux petits jeux étaient proposés. Le premier permettait de s'entraîner à reconnaître les odeurs. Le second, quant à lui,

demandait de retrouver à l'aveugle les trois couleurs de vin dans trois verres noirs. Le repas articulé autour d'une bonne charcuterie, a réuni 120 personnes, la Salle des Fêtes était donc comble. Raymond a ensuite animé la soirée avec notamment, une chanson sur les jeunes producteurs de Côtes du Rhône à Venterol. Marco l'a prolongée, suivi de Jules, du haut de ses 9 ans. Tous ont, chacun dans son style, conquis le public. Une première fort réussie d'une série qui s'annonce longue.



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

RECU
09.12.11
PRF 26

ARRETE EN DATE DU 25 NOVEMBRE 2011

N° 49-11

**Objet : FERMETURE DE LA DECHARGE VEGETALE COMMUNALE
REGLEMENTATION BRULAGE DES VEGETAUX
ET INTERDICTION DE DEPOTS D'ORDURES DE TOUTE NATURE**

Le Maire de la Commune de VENTEROL

Vu la directive du 18 mars 1991 du Conseil des communautés européennes ;
Vu la loi N°75-633 du 15 juillet 1975, relative à l'élimination des déchets et la récupération des matériaux ;
Vu la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976, relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
Vu la loi N° 92-646 du 13 juillet 1992, relative aux déchets et installations classées ;
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2212-2 relatif aux pouvoirs de police du Maire, et ses articles L2224-13 à L2224-17 ;
Vu la décision du conseil municipal en sa séance du 7 novembre 2011 ;
Considérant qu'il existe dans la commune des points de collecte des déchets ménagers, et qu'une déchèterie intercommunale recevant tous les autres déchets est ré-ouverte au public depuis le 24 octobre 2011 à Nyons,
Considérant l'obligation pour la commune, de se mettre en conformité avec la réglementation française et européenne ;

ARRETE

Article 1 : La déchèterie végétale communale, située quartier le Beau Lauzet à Venterol est fermée à compter du 1^{er} janvier 2012.

Article 2 : Tout dépôt dans cette déchèterie est formellement interdit à compter de ce jour.

REU
08.12.11
12.26

Article 3 : DEPOT SAUVAGE : Il est interdit à toute personne d'abandonner, déposer ou de jeter des déchets sur l'ensemble du territoire de la commune, en un lieu où elle n'est ni propriétaire ni ayant droit (aussi bien sur le domaine public que sur les terrains privés).

Article 4 : Tous les déchets ménagers devront être déposés dans les bacs réservés à cet effet, installés sur plusieurs points sur le territoire de la commune.

Tous les déchets non ménagers devront être déposés à la déchèterie intercommunale située zone des Laurons à Nyons -26110.

Article 5 : Le brûlage à l'air libre de tout déchet est interdit (article 84 de l'arrêté préfectoral portant règlement sanitaire départemental), pour des raisons de sécurité et de salubrité publiques.

Cependant, une dérogation est autorisée pour l'incinération de végétaux sur pied ou coupés, réglementée par l'arrêté préfectoral n°08-0011 du 2 janvier 2008 :

- en respectant le calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux, affiché en mairie
- **pour les mois de Février et Mars :** en effectuant obligatoirement une déclaration préalable auprès de la mairie, 5 jours maximum et 48 heures minimum avant le début de l'incinération, transmise à la Direction Départementale des Territoires de Valence.

Article 6 : Les infractions au présent règlement, qui sera publié et affiché aux endroits habituels, seront constatées et poursuivies, conformément aux textes en vigueur.

Article 7 : La Gendarmerie et l'employé municipal seront respectivement chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Venterol en date du 25 novembre 2011

Le Maire,
Marie-Claude FOURNET



Un Venterolais sur le Chemin de Saint Jacques de Compostelle...

Lors d'un Mercredi de Venterol, au mois de novembre dernier, devant plus de 50 Venterolais très intéressés, Olivier Planche nous a fait partager son expérience hors du commun, agrémentée de ses nombreuses photos projetées.

J'ai parcouru le Chemin en trois étapes. En octobre 2009, j'ai voulu savoir si j'étais capable de marcher de nombreux jours sans difficultés : je suis allé du Puy-en-Velay jusqu'à Conques (200 km, 9 jours). En juillet 2010, reparti de Conques, je n'ai pu aller que jusqu'à Lectoure, près d'Agen, de graves et volumineuses ampoules m'interdisant de continuer. Mais en mars 2011, j'ai repris la route, après une préparation intensive, et j'ai terminé à Santiago de Compostela, 39 jours après mon départ et 1025 km plus loin.

Pourquoi partir ?

Quelques marcheurs abordent le Chemin comme une « promenade de santé », heureux d'avoir parcouru 1 500 km en un certain nombre de jours. D'autres y voient un contact avec la nature, avec un monde plus lent, plus tranquille. Ils marchent pour retrouver une paix, une intériorité, une conversation avec eux-mêmes. Marcher en pleine nature, c'est se mettre en position d'être à tout instant surpris par un lieu

à explorer, une rencontre fortuite, un animal qui traverse le chemin. Moins nombreux sont ceux qui font un véritable pèlerinage, qui prient au long du chemin et intercèdent pour une guérison du corps ou de l'esprit. Pour d'autres, enfin, c'est un tout : ce fut mon cas.

La préparation, l'entraînement.

Je lis différents ouvrages, j'étudie le parcours et je réserve l'hébergement en France.

Je n'hésite pas à acheter du bon matériel, léger et confortable et de très bonnes chaussures.

Je marche tous les jours pendant un mois, de 8 à 20 kilomètres.

Quelques-unes de mes impressions, de mes réflexions...

Partir seul m'a semblé indispensable car je voulais donner libre cours à mes pensées et marcher à mon rythme. Chaque soir, je rédige mon Livre de bord.

En France, on traverse les départements de la Haute Loire, la Lozère, l'Aveyron, le Lot, le Tarn et Garonne, le Gers, les Landes et les Pyrénées Atlantiques. En Espagne, on traverse les provinces de Navarre, de la Rioja, de Castilla et León et de la Galice.

L'hébergement est très facile, mais parfois tout est fermé : alors, on continue jusqu'au sui-

vant. On y est fort bien accueilli, surtout s'il est tenu par d'anciens jacquets ou par des religieuses.

Pour marcher dans de bonnes conditions, il faut s'y être préparé. Le premier jour, on part « la fleur au fusil ». Mais les suivants, on a mal partout, chaque endroit l'un après l'autre !

La chaleur sans ombre et la pluie continue sont deux facteurs de fatigue supplémentaire.

Si les premiers jours on ne peut guère dépasser la vingtaine de kilomètres, on arrive aisément à parcourir trente à trente cinq kilomètres par la suite.

Deux attributs caractérisent le pèlerin : le bâton appelé « bourdon » et la besace, aujourd'hui remplacé par le sac. Le bourdon aide le pèlerin à rythmer sa marche, il est utile pour se hisser sur les chemins pentus et il permet d'éloigner les chiens agressifs rencontrés seuls sur la route.

Arrivé à Santiago, je suis ému de me retrouver devant la cathédrale. Je me rends au Bureau des pèlerins pour obtenir ma « compostela », attestant que j'ai fait tout le pèlerinage à pied, après avoir montré ma « créanciale » sur laquelle est apposé un tampon à chaque étape depuis Le Puy.

Fort de cette expérience, je pense que je repartirai sur « un » Chemin !